

Le Paradis et la Péri

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **5 (1867)**

Heft 22

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-179376>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

dreux en été, et calculez ce qu'il a fallu de temps, de travail et d'argent, pour opérer une telle transformation. Or, le temps manquait; quant à l'argent, la commission impériale, qui ne dédaigne ni les grandes, ni les petites économies, ne se souciait pas d'enterrer des millions dans un jardin qui doit vivre six mois. Et pourtant le sol s'est transformé, les vallées se sont creusées, les collines se sont élevées, l'eau court dans les ruisseaux et se repose dans le lac; plus de quarante constructions, dont quelques-unes sont des chefs-d'œuvre, sont sorties de terre à la fois; les plantes les plus belles et les plus précieuses du monde sont accourues pour former des groupes harmonieux. De grands vieux arbres, et entre autres un platane et un maronnier gigantesques, ont voyagé sans accident jusqu'ici.

Nul n'est tenu d'aimer les cascades, et les rochers artificiels ne plaisent pas à tout le monde.

Ces réserves dûment établies, j'ose avouer mon faible pour l'eau qui tombe au milieu des rochers vrais ou faux. Ce mouvement continu et pourtant varié anime les jardins et leur donne un air de vie; la vapeur d'un ruisseau qui se pulvérise en tombant répand dans l'air une fraîcheur visible et tangible. Et puis, connaissez-vous rien de plus doux, de plus discret et de plus harmonieux que cette chanson des petites cascades? Les chansons du théâtre moderne et ses cascades de goût douteux me charment beaucoup moins, quant à moi.

Les rochers ont été confectionnés (c'est le mot) par M. Combaz. Ils ont des formes variées, agréables et assez rustiques. On les a savamment émaillés d'arbus-tes verts. L'eau tombe dans un petit lac où les carpes de Fontainebleau doivent emménager la semaine prochaine. Les bonnes vieilles s'y griseront le premier jour; elles boiront une eau fouettée par le mouvement et si richement oxygénée que des truites de torrent s'en accommoderaient.

J'ai vu des charpentiers construire un petit radeau que les Chinois déguiseront en île flottante. Si l'expérience réussit, tous les propriétaires d'étangs se donneront le luxe d'une île flottante avant six mois, et le moindre bourgeois de Rueil lancera sur sa mare une Délos de poche.

La profondeur du lac (puisqu'on l'appelle ainsi) n'est pas partout la même. Vous remarquerez vers le milieu un long banc de bitume, qui s'étend sous l'eau de bout en bout. Cet écueil sous-marin (pendant que nous y sommes) est dans l'axe de l'Ecole militaire. Il vous représente un égoût qu'il était impossible de détruire, mais que M. Barillet a rabaisé par un tour de force très méritoire, dont personne ne lui saura gré, car le public n'en devinera rien.

Le Paradis et la Péri.

Si tous nos lecteurs n'ont pu y assister, tous du moins ont entendu parler avec éloges du magnifique concert donné dans le temple de St-François par la société de chant l'*Harmonie*, avec le concours de la Société philharmonique, sous la direction de M. de Senger.

C'est bien à regret que nous avons gardé le silence à ce sujet, dans notre précédent numéro: le temps et l'espace nous ont manqué. Mais il n'est point trop tard, même après huit jours, pour consacrer quelques lignes à cette grande solennité musicale, la plus grande peut-être et la mieux réussie qui ait été offerte au public lausannois.

La Péri¹, esprit déchu et chassé de l'Eden pour une faute, pleure sur son sort à la porte de ce lieu plein de merveilles et de félicité. L'ange gardien, touché par les larmes de la pauvre exilée, cherche à la consoler en lui faisant comprendre qu'elle peut racheter son crime, mais que pour cela elle doit nécessairement rapporter de la terre un don qui plaise à Dieu.

La Péri, soupirant avec ardeur après l'objet qui peut la réintégrer dans le séjour de la paix, « ouvre l'aile » et s'enfuit vers l'Inde aux bords enchantés, au climat riche et fertile où son instinct l'appelle. Elle trouve cette contrée en proie à la guerre; un jeune soldat se fait remarquer par des prodiges de valeur contre les soldats du roi de Gazna, ses ennemis, et, après une résistance héroïque, tombe percé de flèches. La Péri, supposant que le sang qui coule de la blessure du héros, ce sang versé pour la sainte cause de la liberté, est un présent digne d'être offert à Dieu en échange de sa grâce, s'empresse d'en recueillir. Mais son offrande n'est point reçue; on lui demande bien plus encore pour lui r'ouvrir les portes du Paradis.

Désolée, mais persévérante dans la recherche du trésor qui doit la réhabiliter, la Péri prend son vol et se dirige vers les bords du Nil. Là encore elle ne trouve point l'objet désiré. Continuant à lutter contre le découragement qui l'assiège, elle cherche toujours et visite d'autres lieux. Enfin, aux portes de Balbeck, dans la Turquie d'Asie, elle trouve un bel enfant assis au milieu des fleurs et qui, à la voix du muezzin proclamant la gloire du Très-Haut, s'écrit avec respect: « Dieu seul est grand!... » Survient un inconnu, un traître, parjure affreux et meurtrier, qui porte sur son front le cachet de ses crimes et de ses forfaits. A la voix du pieux enfant, l'inconnu sent son cœur de bronze s'émouvoir; il est soudainement pris d'un vif repentir, pleure sur ses fautes, se penche vers la terre et prie. — Dieu l'a pardonné. — Ce sont les larmes du coupable, les pleurs sincères du repentir que la Péri offre alors à l'Eternel, qui lui r'ouvre enfin la porte du Paradis.

Tel est le thème sur lequel le célèbre poète anglais, Thomas Moore, a composé son épopée religieuse; tel est le sujet qui a inspiré la belle musique de Schumann, si bien interprétée l'autre soir par deux Sociétés qui, chaque fois qu'elles se font entendre, recueillent de nouveaux succès, dûs en majeure partie au talent et à l'activité infatigable de leur directeur.

Le concert a été très intéressant sous tous les rapports. L'œuvre de Schumann a de grandes beautés;

¹ Intelligence supérieure, génie bienfaisant du sexe féminin, fée des Orientaux. Dans les contes persans, les péris sont des créatures intermédiaires entre les anges et l'humanité.

ses magnifiques solos pour soprano (la Péri) et pour alto ont été exécutés avec beaucoup d'expression. Le rôle de la Péri est, dit-on, des plus difficiles et abordable pour peu de sopranos. Il allait admirablement à la voix pure et élevée de M^{me} B., qui s'en est brillamment acquittée.

Mlle U. a chanté sa partie avec beaucoup de sentiment; sa voix est très belle et faite pour l'église; elle est bien timbrée, bien posée, comme disent les gens de l'art; elle se soutient sans trembler. Mlle U. a une qualité qui est rare et qui sera toujours appréciée de l'auditoire, elle prononce très bien.

M. M. a une fort belle voix, un timbre agréable et chante correctement. Il nous semble cependant que plusieurs solos de ténor auraient demandé beaucoup plus de vie et de chaleur. Le débit paraissait peu animé, monotone. Il est possible que la musique ait réellement ce caractère; il est possible aussi que, chantée par un artiste consommé, elle produise un tout autre effet.

Mais, au dire des connaisseurs, la perle de la soirée a été le quatuor avec chœur, dans la 3^{me} partie :

O saintes larmes du coupable,
O pleurs sacrés du repentir,
Coulez limpides sur le sable :
Dieu vous recueille avec plaisir.

Les chœurs pour voix de femmes étaient aussi fort beaux, et, certes, les dames qui les ont chantés, quoique remplissant un rôle beaucoup plus modeste que l'Ange et la Péri, ne méritent pas moins nos éloges; il y a parmi elles de superbes voix.

Les voix d'hommes paraissaient un peu faibles dans les chœurs mixtes, sauf dans le chœur des Indiens et soldats de Gazna, où ils chantent tous la même partie :

Qu'il meure le tyran !
Gloire, honneur, au monarque puissant !

L'orchestre, peut-être un peu trop fort dans certains moments, faisait réellement un effet complet et se ressentait favorablement du renfort des sept artistes recrutés dernièrement par la chapelle de Beau-Rivage.

En résumé, l'ensemble du concert a montré une exécution sûre, brillante, sans encombre, résultat d'une étude longue et patiente, de laquelle M. de Senger a obtenu tout ce qu'il est possible d'obtenir de sociétés d'amateurs. Du reste la critique, si l'on voulait en faire, serait bientôt désarmée devant les nombreuses difficultés de l'œuvre. Après avoir entendu un tel concert, on ne peut songer qu'à remercier les personnes qui travaillent ainsi à nous initier aux belles productions musicales des contemporains.

L'œuvre de Schumann n'est point, comme le disait l'autre jour l'un de nos grands journaux, une œuvre populaire, c'est une œuvre qui sort de l'ordinaire, savante, classique, élevée. Aussi aimons-nous à croire qu'après l'étude longue et difficile que nos amateurs en ont faite, ils auront au moins la satisfaction de voir le public lausannois demander avec empressement la répétition du beau concert qu'ils nous ont donné. Il est impossible de bien comprendre cette belle musique après l'avoir entendue une fois seulement; il faut

s'habituer à son caractère tout particulier pour en saisir tout le charme et savoir l'apprécier.

L. M.

L'agriculture en Amérique.

Nos lecteurs lirons sans doute avec un grand plaisir les curieux détails qui suivent sur la manière dont l'agriculture est pratiquée en Amérique; nous les empruntons à une publication très estimée, la *Revue britannique* :

« La partie régulièrement cultivée de l'Amérique, en laissant de côté le Canada et les possessions britanniques, couvre l'énorme étendue de 400 millions d'acres; la partie non régulièrement déterminée, non régulièrement possédée et non cultivée en couvre un billon et demi. Comparativement à ces immensités, la superficie des Etats-Unis seuls est plus vaste que tout le continent européen. Malgré l'étendue de territoire que représentent ces chiffres, l'Amérique a été arpentée, cadastrée dans sa totalité, et les régions qui peuvent se coloniser ou se peupler dans un espace de temps raisonnable ont été figurées sur des cartes et divisées en territoires de villes, puis subdivisées en sections carrées, et, enfin, en sous-sections, où sont indiquées les grandes routes, ainsi que les voies transversales. Toutes ces divisions sont numérotées et enregistrées, tant dans les bureaux de l'arpenteur général, à Washington, que dans ceux du cadastre de chaque Etat et comté. Par suite, il ne peut s'élever aucun litige relatif aux titres de propriété, et le sol peut, en Amérique, se transmettre aussi facilement qu'un billet de banque.

Comme on peut s'y attendre dans un pays relativement neuf, l'agriculture y est, en général, primitive. Si les fermes n'ont pas la belle apparence de celles qu'on remarque dans notre continent, il ne faut pas s'en étonner quand on pense à la rareté et à la cherté de la main-d'œuvre, et quand on se rappelle combien de gens, parmi les cultivateurs actuels du sol, n'étaient pas, dans le principe, destinés à labourer la terre. La plupart des fermes situées sur le territoire des anciens Etats ont été conquises sur le sol des forêts primitives. Pendant des centaines et des centaines de milles, les troncs des plus grands arbres restent encore au milieu des terres, de sorte que l'on peut y calculer, pour ainsi dire, par le nombre des souches, la date du peuplement de chaque localité.

Dans les parties rocheuses et remplies de pierres, celles-ci restent amoncelées en tas et la charrue et la machine à moissonner doivent se frayer leur chemin au milieu de ces troncs d'arbres et de ces tas de pierres.

Voici comment on procède au défrichement d'une forêt : à la chute des feuilles ou à l'automne, le taillis est coupé et mis en pile. Pendant l'hiver, les arbres sont abattus, portés sur les taillis, puis on y met le feu. Après, les souches des petits arbres sont arrachées au moyen d'un cabestan manœuvré par des bœufs ou par des chevaux. Quant aux grandes souches, on les laisse sur le champ avec leurs racines, on laboure ensuite le sol, ou plutôt on en égratigne la surface. On